

REPORTAGE

Halte à la
cybercriminalité

PORTRAIT

Jérôme Grange
fait son ciné



ÉCONOMIE

Loupidou :
des « amours »
de bijoux

DOSSIER

Les routes en bonnes mains

Dossier 15-21

Les routes en bonnes mains

Le Conseil général investit pour entretenir, améliorer et moderniser le réseau routier. Un défi permanent mais aussi un formidable enjeu de développement...



En supplément de ce magazine



Sortir

Votre agenda des sorties



Haïti

Les Pompiers Humanitaires

Directeur de la publication: Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef: Carine Bar • Crédits photos: Conseil général de la Loire, Élodie Pilon, Fabrice Roure, Siel, BEES, Comité départemental handisport de la Loire, Pompiers Humanitaires Français, Pantherimage, Chantal Cecchetti • Rédaction: direction de la Communication, Sphère Publique • Conception, réalisation: **SPHERE PUBLIQUE** agence@spherepublique.fr • Impression: Imaye Graphic • Diffusion: La Poste • Tirage: 332 000 ex. • Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2010 • Conseil général de la Loire: Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet: www.loire.fr
Tél: 04 77 48 42 42

Loire
magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 En bref et en images

Le Conseil général de la Loire...



8-9 En coulisses

Handicap: une maison à votre écoute



10-12 Actualités

• Marlhès: le climat en débat



• L'énergie vue du Siel



• 250 professionnels du bois au rendez-vous



13-14 À la découverte des cantons

• Roanne-Nord mobilisé pour ses habitants



• Saint-Haon-le-Châtel valorise son territoire



22-23 Reportage

Halte à la cybercriminalité



24-25 Économie

Loupidou: des « amours » de bijoux



26 Sport

Handisport: la Loire monte au filet



27 À vos papilles

Un homme, un produit, une recette



28-29 Expressions des élus

30-31 Portrait

Le bonheur de Jérôme Grange





Bernard Bonne,
Président du Conseil général
de la Loire

Le Conseil général franchit un nouveau pas dans l'accompagnement de la personne handicapée

Le Conseil général, principal partenaire de la Maison départementale de la personne handicapée, joue désormais pleinement son rôle de chef de file dans l'accompagnement de toutes les personnes handicapées.

Grâce à la loi de 2005, la France a franchi une étape décisive pour permettre à chacun, quel que soit son handicap, de prendre toute sa place dans notre société. Nous sommes déjà parvenus à de grandes avancées dans une meilleure prise en charge et une meilleure reconnaissance de la notion de handicap.

Mais sachons également reconnaître que nous pouvons aller encore plus loin. Un exemple : trop de familles vivent encore des situations difficiles, faute de place dans des structures adaptées.

C'est pourquoi le Conseil général a adopté un nouveau schéma départemental pour la période 2010 à 2014. Avec ce plan, le Conseil général veut apporter une réponse toujours plus adaptée aux situations individuelles. Il veut améliorer l'accueil en établissement ou favoriser des choix de vie plus autonomes et permettre à ceux qui le souhaitent de vivre chez eux.

Le Conseil général entend aussi aider les personnes handicapées à trouver un emploi et à le garder. Dans notre pays, le taux de chômage des personnes handicapées en France est toujours de 20 % et seules 40 % des entreprises ont atteint le taux d'emploi de 6 %. L'insertion professionnelle est un bon indicateur d'une insertion réussie. C'est pourquoi le Conseil général veut favoriser cette insertion en améliorant l'accessibilité aux lieux de travail, en développant l'accompagnement, les campagnes de sensibilisation auprès des employeurs et en développant une véritable logique de parcours professionnel.

Notre espérance de vie progresse et les personnes handicapées bénéficient elles aussi de cet allongement de la durée de vie. Cette bonne nouvelle nous ouvre aussi de nouveaux défis. À cette nouvelle situation, nous devons apporter de nouvelles solutions.

Le schéma que nous mettons en place se veut la traduction en acte d'un principe fort : toute personne humaine a droit à être reconnue, considérée et soutenue par notre société. Le Conseil général de la Loire en fait un axe fort de son action.

En images



30 novembre 2009
Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé et des Sports, a présidé l'ouverture du 3^e colloque sur l'autonomie, à Saint-Étienne.



10 décembre 2009
Les lauréats des Trophées de la réussite, lors de la remise des prix.



14 décembre 2009
Fadela Amara, Secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, visite le centre d'animation de Firminy, six mois après les émeutes.

SOLIDARITÉ

20000 euros pour soutenir Haïti



Suite au séisme meurtrier à Haïti, le Conseil général a attribué une subvention exceptionnelle de 20 000 euros à l'association Pompiers Humanitaires Français, présidée par le Capitaine Jérôme Giron, sapeur-pompier du Sdis 42. «*Devant une telle catastrophe, le Conseil général, au nom des Ligériennes*

et Ligériens, se devait d'exprimer sa solidarité vis-à-vis des victimes en apportant une aide concrète», a expliqué le Président Bonne. Des sapeurs-pompiers de l'association sont partis sur l'île dès le 14 janvier. Cette aide porte sur l'acquisition d'une unité de potabilisation lourde de l'eau et participe à son transport à Haïti.

Retrouvez, en supplément de Loire Magazine, notre numéro spécial dédié aux pompiers humanitaires français en opération à Haïti.

SOCIAL

Le Foyer départemental de l'enfance et de la famille s'installe à Saint-Genest-Lerpt

Le Foyer départemental de l'enfance et de la famille, établissement public départemental, gère neuf structures d'accueil, réparties sur cinq communes ligériennes. Avec un budget alloué par le Conseil général de plus de 8 millions d'euros, il accueille chaque année 250 enfants et près de 40 mères.

Souhaitant offrir un hébergement plus conforme à ses missions d'accueil, le Conseil d'administration, présidé

par Bernard Bonne, a décidé de réunir sur un même site – le Chasseur à Saint-Genest-Lerpt – une pouponnière (20 places), un foyer pour adolescents (10 places) et le siège administratif du Foyer. Le Conseil général a attribué à son établissement public l'utilisation du terrain dont il est propriétaire à Saint-Genest-Lerpt.

Le coût total de cette opération s'élève à 6,3 millions d'euros. L'installation est prévue en janvier 2011.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

165 000 euros économisés grâce à la réduction du parc automobile

Le Conseil général s'est engagé dans une politique de gestion dynamique de son parc automobile. Objectif: réduire les dépenses et contribuer à la baisse de la pollution.

Dès 2009, le Conseil général a diminué de 8 % sa flotte de véhicules légers. Il a également mis en place un parc commun interservices de 20 véhicules. « Nous



avons ainsi pu réaliser une économie de quelque 120 000 euros, souligne Paul Salen, Premier Vice-Président du Conseil général, ainsi qu'une réduction des dépenses en carburant et en entretien d'environ 25 000 euros. »

Toutes les acquisitions se font désormais sur des modèles ne disposant pas de climatisation et émettant moins de 120 g de CO₂/km. Une mesure qui a permis en 2009 de réduire la consommation moyenne des véhicules légers, soit une économie de 20 000 euros.

Une politique poursuivie en 2010 et étendue aux nouveaux véhicules gérés par le Conseil général, dans le cadre du transfert du parc routier de la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture représentant 250 véhicules.

JEUNESSE

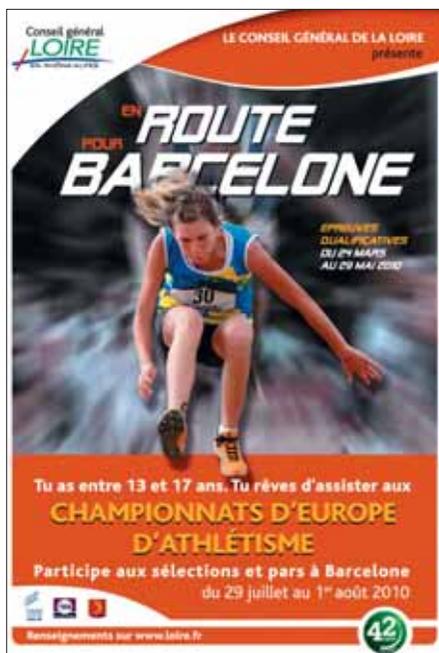
En route pour Barcelone

Cet été, Barcelone accueille les championnats d'Europe d'athlétisme. Le Comité d'athlétisme et l'UNSS⁽¹⁾ de la Loire, en partenariat avec le Conseil général, proposent aux jeunes Ligériens, âgés de 13 à 16 ans, de participer à l'opération « En route pour Barcelone ». À la clé: un séjour aux prochains championnats d'Europe d'athlétisme, du 29 juillet au 1^{er} août 2010.

Ce sont 40 jeunes athlètes en herbe qui auront la chance d'embarquer! Pour participer aux épreuves de sélection, de mars à mai, il faut impérativement être licencié UNSS et FFA⁽²⁾ et, bien sûr, être domicilié et scolarisé dans la Loire. La compétition est ouverte aux minimes et cadets, nés entre 1993 et 1996.

(1) Union nationale du sport scolaire

(2) Fédération française d'athlétisme



Retrouvez toutes les informations et le règlement de la compétition sur www.loire.fr

En images



17 décembre 2009
Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général et Martine de Boisdeffre, Directrice des Archives de France, inaugurent l'exposition consacrée aux archives de Manufrance.



17 décembre 2009
Nora Berra, Secrétaire d'État chargée des Aînés, visite la résidence mutualiste Les Myosotis à L'Horme. Elle était accompagnée par le Président Bonne, la Vice-Présidente et Maire de L'Horme, Solange Berlier, et François Rochebloine, Député et Vice-Président du Conseil général.



18 décembre 2009
Paul Salen, Premier Vice-Président du Conseil général chargé de l'Éducation, et Bernard Fournier, Sénateur et Vice-Président du Conseil général, inaugurent l'école primaire de Saint-Georges-Haute-Ville.

En images



19 décembre 2009
François Rochebloine, Vice-Président chargé des Sports et de la Jeunesse et Bernard Philibert, Conseiller général du canton de Saint-Héand, ont remis les récompenses hors stade 2009 en présence d'André Giraud, Vice-Président délégué de la Fédération française d'athlétisme (FFA) et Ghani Yalouz, Directeur technique national de la FFA.



21 décembre 2009
Solange Berlier, Vice-Présidente du Conseil général chargée des Affaires sociales, et Jean-Jacques Rey, Président de la Maison départementale des personnes handicapées, ont signé le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) départemental.



11 janvier 2010
Le Président Bernard Bonne a présenté ses vœux au personnel du Conseil général de la Loire en présence des Conseillers généraux.

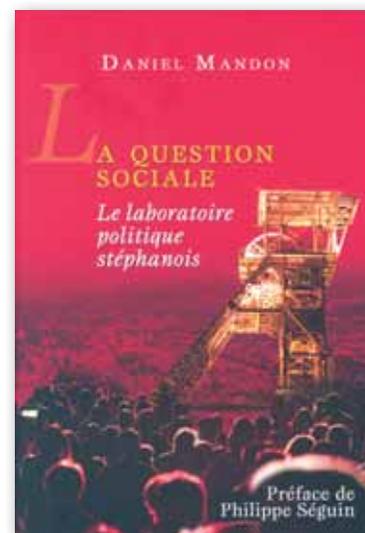
LECTURE

La Question sociale, de Daniel Mandon

Daniel Mandon, Conseiller général honoraire et Professeur de sociologie et d'anthropologie, a publié un nouveau livre : *La question sociale. Le laboratoire politique stéphanois*, préfacé par Philippe Séguin.

Avec cet ouvrage, Daniel Mandon poursuit sa démarche d'observation de la métamorphose du bassin industriel stéphanois. Il avait auparavant publié *La question identitaire territoriale* et travaille actuellement sur un dernier livre qui complètera cette « trilogie » autour de la question laïque.

La question sociale. Le laboratoire politique stéphanois, Daniel Mandon, Éditions TV and Co, 17 euros.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Pays de Saint-Bonnet-le-Château a inauguré son pôle socioculturel



Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, et Bernard Fournier, Sénateur, Vice-Président du Conseil général et Président de la Communauté de communes, ont accueilli à Saint-Bonnet-le-Château Gérard Larcher, Président du Sénat.

Le 10 décembre 2009, la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château a inauguré l'Espace Déchelette en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat.

Véritable lieu de vie au service des habitants des 18 communes qui composent le canton, l'Espace Déchelette regroupe la Maison de l'Enfance avec

une crèche halte-garderie et un relais assistantes maternelles, une ludothèque, une salle de cinéma ainsi que les permanences des services sociaux du Conseil général.

Il jouxte le siège de la Communauté de communes. Le Conseil général de la Loire a soutenu ce projet à hauteur de 319 390 euros.

SPORT

Soutenir les sportifs ligériens

Depuis 1997, c'est une tradition : une semaine avant Noël, le Conseil général remet les bourses aux sportifs ligériens de haut niveau. Cette opération est destinée à couvrir une partie de leurs besoins en matériel, en frais de déplacements ou de suivi médical.

Les critères : être amateur, licencié et domicilié dans la Loire depuis au moins 2 ans et avoir des résultats sportifs de niveau national et/ou international.

Dans le cadre de l'aide apportée par le Conseil général aux athlètes de haut niveau, un soutien individualisé est également proposé à chaque sportif. Il comprend un suivi médical, un accompagnement en matière de diététique et de communication ainsi qu'une préparation mentale.

Cette année, ce sont 78 sportifs qui sont soutenus par le Conseil général, dans 24 disciplines, pour un montant total de 102 200 euros.



Le Président Bernard Bonne et François Rochebloine, Vice-Président chargé des Sports et de la Jeunesse, ont remis les bourses le 18 décembre dernier.

POMPIERS

Une nouvelle caserne à Saint-Étienne

Le Président Bernard Bonne et Bernard Philibert, Conseiller général et Président du SDIS 42, ont posé la première pierre de la caserne des sapeurs-pompiers de Séverine à Saint-Étienne.



Cette nouvelle structure remplacera l'actuel centre d'intervention et de secours de Chavanelle. Avec 68 sapeurs-pompiers et 33 volontaires, c'est le centre le plus sollicité en nombre d'interventions.

À proximité du boulevard circulaire, cette nouvelle caserne permettra de porter secours à la population tout en jouant un rôle moteur dans la redynamisation du quartier de Séverine.

La construction est financée par le Sdis 42, dont le Conseil général est le principal partenaire. La fin des travaux est prévue au printemps 2011.

Coût total de l'opération : 6,35 millions d'euros.

Bernard Philibert, Président du Sdis 42, a posé symboliquement la première pierre de la caserne, le 22 janvier dernier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Passez au durable, ça marche !

Du 1^{er} au 7 avril, c'est la Semaine du développement durable. Chaque année, entreprises, associations, services publics, collectivités et établissements scolaires organisent des événements sur les sujets du développement durable.

Pour la sixième année consécutive, le Conseil général de la Loire participe à cette manifestation nationale.

L'objectif de cette édition 2010 : inciter le grand public à favoriser le développement durable dans toutes les situations de la vie quotidienne, en modifiant son comportement et en profitant des moyens mis à sa disposition.



Handicap Une maison à votre écoute

8

Vous êtes malentendant ? Vous vous déplacez en fauteuil roulant ? Votre enfant est dyslexique ? La loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances de chacun, a permis la naissance de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Son but : faciliter les démarches des personnes en situation de handicap. Focus sur un lieu d'accueil unique.

Le Conseil général de la Loire assure la responsabilité administrative et financière de la MDPH. Il travaille en collaboration avec les institutions sanitaires et sociales, liées à l'emploi ou à l'éducation, mais aussi avec les organismes de protection sociale et de nombreuses associations (Adapei⁽¹⁾, Association des Paralysés de France...).

8h30 L'antenne stéphanoise de la MDPH ouvre ses portes. Située au rez-de-chaussée, elle offre un accès facile aux personnes ayant du mal

à se déplacer. L'accueil téléphonique se met lui aussi en place.

10h Laura vient d'arriver. Elle est conduite en salle d'attente. Elle est malentendante. Serge, agent d'accueil, lui fournit une boucle HF, appareil qui augmente les sons entendus. « Pour les personnes atteintes de surdit , un interpr te en langue des signes est pr sent tous les vendredis apr s-midi. Quant aux malvoyants, on peut leur fournir une loupe visuelle qui leur permet de lire les documents et de les signer. Ils sont ainsi autonomes », explique Serge.

11h30 Marie est handicap e, suite   un accident de voiture. Orient e par son m decin, elle vient se renseigner sur ses droits. En effet, depuis la loi de 2005, toute personne handicap e peut pr tendre   une prestation de compensation de son handicap : allocation pour personne adulte handicap e, aide   l'am nagement du logement ou du v hicule...

11h45 Comme Marie ne peut plus exercer son m tier, l'agent d'accueil la dirige vers Brigitte, r f rente sociale. « Les situations plus complexes qui

demandent d'être en lien avec nos partenaires, me sont confiées. Une personne qui vient d'apprendre son handicap doit être accompagnée, écoutée», nous confie Brigitte.

Pour Marie, un projet de vie doit être établi. Une réinsertion professionnelle ne s'improvise pas et de nombreux acteurs sont là pour l'aider : médecin, psychiatre, assistante sociale...

13h10 Pierre veut faire renouveler sa carte d'invalidité. L'agent d'accueil l'aide à remplir son dossier. Il en fera de même pour sa carte de stationnement dans quelques mois.

14h La salle de réunion se remplit. C'est l'heure pour les associations de leur permanence mensuelle. L'occasion d'aborder entre associations et usagers divers thèmes : maladies psychiques, troubles du langage, cécité...

16h Laurence est la maman d'un enfant handicapé. Elle veut trouver un moyen de garde. En effet, depuis peu, le Contrat Enfance-Jeunesse conclu entre le Conseil général et la Caisse d'allocations familiales, met en place des actions et identifie des solutions afin de financer les surcoûts engendrés

par l'accueil des enfants handicapés en crèche : matériel, personnel qualifié... La MDPH va l'orienter vers la structure la plus adaptée pour elle.

17h Il est l'heure, pour les agents d'accueil, de fermer l'accueil physique et téléphonique. La mission de la MDPH n'est pas finie pour autant. En dehors des horaires de permanence, un numéro vert est mis en place 24h/24 et 7j/7. « Il y a toujours quelqu'un à l'écoute pour des situations d'urgence ou tout simplement pour parler... », souligne le directeur, Jean-Noël Exbrayat.

Véronique Bailly

(1) Association départementale des amis et parents des enfants inadaptés

EN CHIFFRES



Maison
Départementale
des Personnes
Handicapées
- LOIRE -

Chaque jour, sont gérés en moyenne par les quatre sites de la MDPH **273 contacts**, dont :

- **191 appels téléphoniques,**
- **82 accueils physiques.**

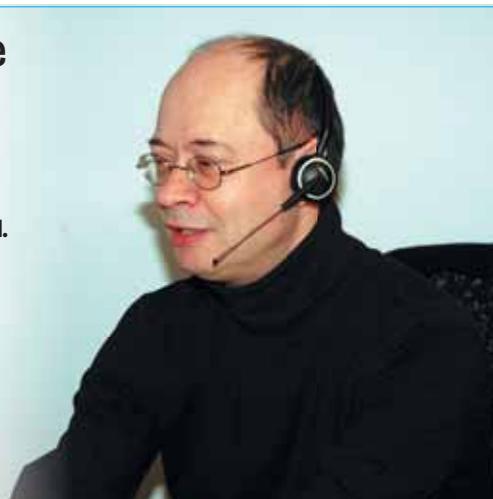
EN SAVOIR PLUS

Lieux d'accueil de la Loire

- 23, rue d'Arcole à Saint-Étienne,
- 31-33, rue Raffin à Roanne,
- Boulevard des Entreprises – ZI Vaure à Montbrison,
- 31, rue de la République à Saint-Chamond.

Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Numéro vert :
0477499191



POINT DE VUE



Jean-Jacques REY

Conseiller général,
Président de la MDPH

Loire Magazine: À quoi sert la MDPH?

Jean-Jacques Rey: La MDPH est un guichet unique permettant à la personne, quel que soit son handicap, d'accomplir les formalités liées à son projet de vie.

Un accompagnement qui prend en compte les dimensions médico-sociale, professionnelle et l'accessibilité.

Loire Magazine: Quels professionnels travaillent à la MDPH?

Jean-Jacques Rey: C'est toute une équipe qui aide à la formulation du projet de vie des personnes. Son activité commence avec l'accueil, se concrétise avec les réponses apportées par une équipe pluridisciplinaire de médecins, psychologues, assistantes sociales, ergothérapeutes. Le tout est validé par la Commission d'attribution des aides (CDA).

Les professionnels de la MDPH sont formés aux techniques d'entretien (accueil) et à la connaissance de tous les handicaps y compris les plus rares.

Marlhes : le climat en débat



Les premières rencontres territoriales de la Loire se sont déroulées à Marlhes le 29 janvier dernier. Leurs thèmes : un plan climat pour le département de la Loire. Autour du Président Bonne, Jean Gilbert, Maire de Marlhes et Conseiller général chargé de mission pour un plan énergie départemental, Bernard Fournier, Sénateur, Vice-Président du Conseil général et Président du Syndicat intercommunal des énergies de la Loire (Siel), et une centaine de professionnels ont parlé avenir.

Le climat change, la terre se réchauffe et l'homme en est le premier responsable. Ce phénomène climatique a des conséquences économiques, sanitaires mais aussi sociales. Face à cette menace, le Conseil général de la Loire réagit et agit pour les citoyens de demain avec l'élaboration d'un plan climat. Un plan qui était au cœur des débats lors des premières rencontres territoriales.

L'engagement du Conseil général
Élus, techniciens, chercheurs, architectes... ont assisté à la présentation du diagnostic départemental en matière d'environnement, de consommation d'énergie et de production de gaz à effet de serre. Ensuite, les premières lignes d'un plan climat énergie pour la Loire ont été esquissées... La mobilisation de tous est essentielle. Depuis plusieurs années, le Conseil général de la Loire s'est engagé dans une politique de soutien aux économies d'énergie. « Nous avons d'ailleurs, au

sein du Conseil général, une nouvelle délégation au développement durable, précise le Président Bernard Bonne, pour qui lutter contre le réchauffement de la planète est un devoir moral. »

Réunis pour défendre l'environnement

L'objectif du plan climat du Conseil général de la Loire est de réduire de 33 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. « La France a su montrer son dynamisme à Copenhague », soutient le Sénateur et Vice-Président du Conseil général Bernard Fournier. « Plus localement, la Loire a les ambitions et des solutions. »

Le climat change... la Loire agit

Pour lutter contre les pollutions diverses, on peut agir sur les consommations énergétiques (électricité...) mais aussi sur la façon de construire des routes ou des bâtiments. Ont également été évoqués, lors de ces rencontres, la capacité des Ligériens à avoir des

déplacements propres : covoiturage, vélos, bus, etc. « Le Conseil général se doit d'agir avec le souci de l'exemplarité et des objectifs concrets et réalistes, souhaite Bernard Bonne. C'est la meilleure manière pour impulser un changement de mentalité chez nos concitoyens. » Avec de tels échanges, la Loire veut gagner le pari du développement durable.

Peggy Chabanole



Le Président Bernard Bonne, à droite, a confié au Conseiller général et Maire de Marlhes, Jean Gilbert, l'impulsion du plan énergie départemental.

L'énergie vue du Siel

Il a été reconnu comme l'un des plus dynamiques de France. Le Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire (Siel) fête ses 60 ans. Propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz pour le compte des communes, le Siel agit pour vous au quotidien.

Collectivité territoriale publique, le Siel organise et contrôle depuis 1950 la distribution de l'électricité et depuis 1995, le gaz dans la Loire. Objectif: octroyer une énergie de qualité pour tous.

Électricité et gaz : objectifs premiers

Concrètement, le Siel contrôle les missions de service public d'ErDF et de GrDF qui assurent l'exploitation et l'entretien des réseaux publics électriques ou gaziers. Le Siel finance des travaux d'électrification en zones rurales et dote les collectivités locales de chaufferies au bois ou d'équipements solaires. Il coordonne également les travaux d'éclairage public et de mise en lumière de monuments comme la Bâtie d'Urfé. Enfin, pour une Loire plus belle, il assure l'enfouissement de lignes électriques et la suppression d'anciens transformateurs non esthétiques.

Les projets 2010

Le Siel innove et étend chaque année ses missions pour le bien-être de chacun. Cette année, il poursuivra ses projets de mise en valeur du patrimoine, favorisera un éclairage public performant mais aussi l'essor des énergies renouvelables. Le Siel agit également pour les citoyens de demain. En ce sens, une exposition itinérante sur l'énergie destinée aux scolaires, va être développée. De plus, une trentaine de classes primaires participent au concours «Écoloustics» organisé par le Siel qui, cette année, a le climat pour thème.

Peggy Chabanole



Capteurs photovoltaïques de l'école de Saint-Just-en-Bas.

LE SIEL EN CHIFFRES

- Un budget de **40,2 millions d'euros**,
- Une enveloppe de **1,65 million d'euros du Conseil général**,
- Regroupe les **327 communes de la Loire**, **41 structures intercommunales** et le Conseil général,
- **70 agents**,
- **15 000 km** de lignes électriques,
- **20 chaufferies automatiques au bois**.

POINT DE VUE



Bernard FOURNIER

Sénateur,
Vice-Président du Conseil général,
Président du Siel

Loire Magazine: Le Siel a aussi une fonction de solidarité?

Bernard Fournier: En effet, car l'énergie est un besoin essentiel, et pour tous. En ce sens, le Siel favorise l'accès à l'énergie. Il agit en lien direct avec les travailleurs sociaux du Conseil général pour promouvoir les tarifs aidés ou encore pour sensibiliser aux économies d'énergie.

Loire Magazine: Le Syndicat pense également «durable»...

Bernard Fournier: Oui. Le Siel est d'ailleurs un partenaire privilégié du Conseil général en matière de développement durable. Il suit les orientations du Grenelle de l'Environnement et contribue à la promotion des énergies renouvelables: chaufferies au bois (développement de la filière bois locale) ou solaire photovoltaïque.

Loire Magazine: Le Siel est reconnu sur le territoire français. Quels en sont les motifs?

Bernard Fournier: Il est reconnu pour sa vitalité et son rôle de pilote avec des expérimentations régulières (climatisation solaire, bois-énergie...). Le Siel est ainsi un des syndicats les plus dynamiques au niveau national.

LE SAVIEZ-VOUS?

Unique en France! Le Siel a installé une climatisation solaire en 2007 dans une maison de retraite –la Résidence du Lac– à Maclas avec l'appui du Conseil général et de Loire Habitat.

→ BOIS

250 professionnels au rendez-vous

Le salon Bois Énergie s'installe à Saint-Étienne du 18 au 21 mars. Réunissant tous les acteurs de la filière bois, il est le plus grand rassemblement d'exposants internationaux en France. Professionnels ou particuliers, vous découvrirez le bois-énergie sous toutes ses formes.

Venus de dix pays européens, les 250 exposants présentent leurs dernières innovations. Des fournisseurs d'équipements d'exploitation forestière, de services et de combustibles vous feront découvrir la chaîne du bois.

Le bois, une énergie d'avenir

La récolte, la transformation et l'utilisation du bois-énergie créent de nombreux emplois et permettent de favoriser la filière locale bois. De plus, l'efficacité du bois, tant par son pouvoir chauffant que par ses qualités d'isolation, est reconnue. En effet, le bois est quinze fois plus isolant que le béton et six fois plus que la brique!

Tous les métiers du bois réunis

Les jeudi et vendredi sont réservés aux professionnels. Au programme : des démonstrations de machines en fonctionnement (fendage, déchiquetage) et des visites guidées.

Quant au week-end, il est ouvert à tous. Les dernières nouveautés en matière de chauffage domestique s'affichent : chaudières, poêles, cheminées en marche. Des conférences vous informent sur les bonnes pratiques du bois-énergie à la maison mais aussi sur les bûches à rendement énergétique important et les granulés, combustible confortable et moderne. Aussi, un espace emploi-environnement propose des offres d'emploi et de stage.

Espace détente

Le week-end est ponctué d'animations familiales. Jacques Pissenem, sculpteur sur bois, réalise une performance artistique de sculpture à la tronçonneuse ! Le dimanche, un espace est destiné aux enfants : de grands jeux en bois, des spectacles et des ateliers de bande dessinée.

Véronique Bailly

Le bois déchiqueté :
un combustible avantageux.



RENDEZ-VOUS

Rendez-vous sur le stand du Conseil général de la Loire où sont réunis divers partenaires : Centre régional de la propriété forestière (CRPF), Hélioise, Latere, Inter Forêt-Bois 42, BTP Loire et Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (Siel). De nombreuses animations autour du bois-énergie sont prévues dans une ambiance... très chaleureuse.

INFORMATIONS PRATIQUES:

- Entrée : 4 euros par personne les samedi et dimanche, 5 euros par famille (deux adultes et enfants) le dimanche.
- Lieu : Parc des expositions à Saint-Étienne.
- Dates : du 18 au 21 mars 2010.

www.boisenergie.com



Roanne-Nord Un canton mobilisé pour ses habitants

Le Président Bonne a terminé 2009 par une visite du canton de Roanne-Nord. Le 18 décembre, il a rencontré Alain Guillemant, Conseiller général et les élus des communes de Roanne, Briennon, Mably et La Bénisson-Dieu.

Une nouvelle journée dans le nord du département pour le Président du Conseil général. Au programme : le centre social Bourgogne à Roanne, une rencontre avec les Maires et Conseillers municipaux à Briennon, l'église de la Bénisson-Dieu et le Collège Louis Aragon à Mably.

Un centre social actif

Bernard Bonne et Alain Guillemant ont visité le centre social Bourgogne à Roanne. Il est implanté sur un quartier qui compte le plus grand nombre de logements HLM de Roanne.

Créé en 1977 et présidé par Simone Coquillet, le centre social propose des activités pour adultes et enfants. Il accueille entre 25 et 60 enfants chaque mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires. Il bénéficie d'un triple financement : le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales et la Ville de Roanne. La fréquentation du centre augmentant, les locaux étaient devenus insuffisants. L'agrandissement a été mis en chantier, soutenu à hauteur de 56 000 euros par le Conseil général. Les travaux se sont terminés en 2008.

Un collège ambitieux

La journée s'est achevée par la visite du Collège Louis Aragon à Mably. Construit en 1982, il accueille 504 élèves et propose un accompagnement personnalisé des collégiens, des activités sportives et culturelles avec les associations et clubs extérieurs... et même du bricolage avec L'Outil en Main, une association de retraités qui transmet son savoir aux élèves.

Le Conseil général, responsable des collèges dans la Loire, finance le fonctionnement, l'équipement et la rénovation nécessaires



Alain Guillemant et Bernard Bonne découvrent les projets conçus par les élèves avec L'Outil en Main. À droite, le principal du collège, Guy Rival.

à la bonne marche de l'établissement. En 2009, il a notamment doté le collège de 16 nouveaux ordinateurs. Des travaux sont en cours ou en prévision, tels que le remplacement des fenêtres ou le réaménagement de la cuisine.

Sophie Tardy

ESCALE À L'ÉGLISE DE LA BÉNISSON-DIEU

Près de 200 marches... Atteindre le clocher de l'église de La Bénisson-Dieu se mérite ! Un clocher entièrement restauré qui propose quatre salles aménagées, que l'on peut visiter au fil des étages. Arrivés en haut, les courageux ont une vue imprenable...



Jean-Luc Favard, Maire de La Bénisson-Dieu et Bernard Bonne, en haut du clocher.



Saint-Haon-le-Châtel

Le 15 janvier, Bernard Bonne a visité le canton de Saint-Haon-le-Châtel avec Jean Bartholin, son Conseiller général. Les Vice-Présidents Paul Salen, Claude Bourdelle et Philippe Macke et le Conseiller général André Cellier ont, eux aussi, rencontré les 12 Maires du canton.

Une journée intense : rencontre avec l'association des viticulteurs de la Côte Roannaise à la cave de François Chabre et visites de la cave d'affinage Mons, du Collège de la Côte Roannaise, du village de Saint-Haon-le-Châtel, du réseau gérontologique des Coteaux Roannais et de l'entreprise Guyot.

Un vignoble prometteur

La Côte Roannaise, c'est 35 vigneron indépendants. L'association travaille sur l'image et la notoriété de cette AOC⁽¹⁾. Un programme de développement agricole a été mis en place en 2009, en partenariat avec le Conseil général. L'objectif est de promouvoir le vin et la région en favorisant le tourisme viticole.

Une cave d'affinage d'exception

Pour améliorer la qualité de ses produits, Hervé Mons a trouvé à Ambierle le cadre idéal pour l'affinage de ses fromages : un ancien tunnel ferroviaire désaffecté. Le Conseil général, au titre du Fadel⁽²⁾, et le Comité départemental du tourisme, dans le cadre de l'aménagement touristique pour la visite du tunnel et la salle de dégustation, ont soutenu ce projet.

Le Collège de la Côte Roannaise

Construit en 1979, le collège de Renaison accueille 493 élèves. Il a fait l'objet d'une

restructuration entre 2004 et 2006, pour un coût total de 3,5 millions d'euros, avec notamment la construction d'une salle polyvalente, de salles de classes et d'un préau. Dans le cadre du plan de relance, les toitures des logements de fonction ont été refaites. En 2010, la demi-pension sera rénovée. Budget : 200 000 euros.

Le caractère de Saint-Haon-le-Châtel

Dix communes ligériennes sont labellisées « Village de caractère » dont Saint-Haon-le-Châtel et Ambierle. Ce label, et le programme d'investissement qui l'accompagne, permettent de développer la vocation touristique des villages en améliorant la qualité globale des prestations.

Un réseau pour les seniors

Le réseau gérontologique des Coteaux Roannais s'est construit autour d'acteurs du social et de la santé. Il permet une prise en charge adaptée de la personne. L'association, sous la présidence du Docteur Déchelette, s'occupe de 100 patients âgés. Les équipes médico-sociales du Conseil général y collaborent dans le cadre de l'Apa⁽³⁾.

Guyot, une entreprise qui monte

Créée en 1995, l'entreprise Guyot est spécialisée dans la conception d'escaliers. Récemment installée dans de nouveaux

locaux à Saint-Alban-les-Eaux, elle emploie cinq personnes. Pour élargir sa clientèle, Jean-Jacques Guyot souhaite rendre ses produits plus accessibles, en préservant la qualité de sa production. Il doit, pour cela, moderniser son équipement. Le Conseil général soutient ce projet dans le cadre du Faddem⁽⁴⁾.

Sophie Tardy

(1) Appellation d'origine contrôlée

(2) Fonds d'aide au Développement économique de la Loire.

(3) Allocation personnalisée d'autonomie.

(4) Fonds d'aide au développement durable des entreprises et à leur modernisation.



Les élus visitent le tunnel d'affinage Mons, long de 156 mètres.

| Les routes en bonnes mains |



Permettre aux Ligériens de se rendre facilement d'un point à un autre dans les meilleures conditions de confort et de sécurité est un défi permanent. Le réseau routier est aussi un formidable enjeu de développement : ouverture et accessibilité sont des facteurs clés de l'attractivité.

Pour toutes ces raisons, le Conseil général investit pour entretenir, améliorer et moderniser le réseau. Un défi permanent qui justifie un effort budgétaire considérable : en 2010, plus de 56 millions d'euros sont consacrés aux routes.



2010 : les principaux chantiers

Déviations de la RD 31 à Riorges / 2^{ème} tranche

TRAVAUX : Cette déviation de 2 km sera raccordée à la RD 31 à l'ouest de Riorges et empruntée par 3 000 véhicules/jour. La 1^{ère} tranche desservant le Scarabée est terminée. Reste 1 km à construire.

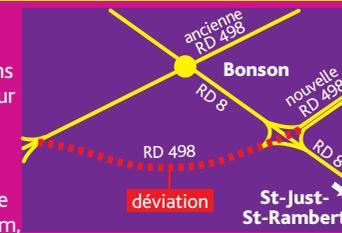
LIVRAISON : Été 2010
COÛT : 3 millions d'euros



Déviations de la RD 498 à Bonson / 3^{ème} section

TRAVAUX : La déviation de la RD 498 sera empruntée par 15 000 à 20 000 véhicules/jour. Les 2 premières sections de 4,7 km (sur 7,5 km) entre l'échangeur de l'A 72 et celui de la RD 8 à Bonson sont en service, avec le passage sur le nouveau Grand Pont sur la Loire. La 3^{ème} section, à l'ouest, reliera la zone d'activités des Plaines. Longue de 2,8 km, la 3^{ème} section contourne Bonson par le sud. Fin 2009, le terrassement a été réalisé pour la construction de 3 ponts.

LIVRAISON : Fin 2011/début 2012 **COÛT :** 11 millions d'euros



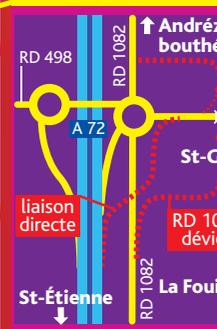
Déviations de la RD 498 à Saint-Marcellin-en-Forez

TRAVAUX : Longue de 4,5 km la déviation sera empruntée par 6 000 véhicules/jour. La 1^{ère} section, qui rejoint le carrefour giratoire « d'Outre l'Eau », est en service. La construction des 2 ponts franchissant La Mare débute au 2nd trimestre 2010. En 2011 suivront le terrassement et la confection des chaussées depuis « Outre l'Eau » jusqu'à La Roche avec réalisation d'un créneau de dépassement dans le sens montant vers Saint-Bonnet.

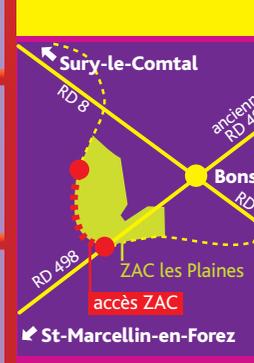
LIVRAISON : Fin 2011 **COÛT :** 8 millions d'euros



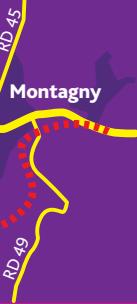
Aménagements pour fluidifier la circulation Zone d'activité d'ind



Accès à la Z



Déviations de la RD 504 à Montagny



TRAVAUX : Longue de 2 km, cette déviation sera empruntée par 5 500 véhicules/jour. En 2010 débutent les terrassements, la construction du pont traversant le Rhodon, le raccordement des voies existantes et la desserte agricole.

LIVRAISON : Fin 2012 ou début 2013

COÛT : 7 millions d'euros

Aménagement des échangeurs

à la sortie n°9 de l'A 72, et desserte de la future autoroute nationale Loire sud (secteur de la Gouyonnière)



TRAVAUX : Pour éviter le giratoire de la Gouyonnière surchargé, une voie reliera l'A 72 depuis Saint-Étienne à la RD 100 en direction de Saint-Galmier. La RD 1082 sera déviée plus à l'est. Sur ce nouveau tracé de la RD 1082, un échangeur avec la RD 100 est en cours de réalisation. L'échangeur est constitué d'un pont au-dessus de la RD 100 (achevé en 2009) et de deux giratoires latéraux.

LIVRAISON DE L'ENSEMBLE : Fin 2010

COÛT : 10 millions d'euros

Zone d'activité des Plaines

TRAVAUX : Longue de 900 m, cette route sera empruntée par 11 000 véhicules/jour. Elle desservira la ZA avec un giratoire. Le raccordement avec la déviation de la RD 498 se fera par un échangeur dénivelé. Cet échangeur sera réalisé en 2010.

La construction de la voie d'accès à la ZAC des Plaines sera lancée à la suite.

LIVRAISON : 4^{ème} trimestre 2011

COÛT : 3,6 millions d'euros en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez

Des routes pour aujourd'hui et pour demain

Entretenir le réseau départemental, améliorer certaines dessertes mais aussi participer à de grands projets d'aménagement de notre territoire, l'action du Conseil général de la Loire en matière de routes est vaste !

Depuis le 1^{er} janvier 2006 et le transfert aux Départements de la plupart des routes nationales, le Conseil général de la Loire gère un réseau routier de 3 800 km. Tous les jours, ses agents s'affairent pour entretenir cette étendue considérable : salage, déneigement, fauchage des talus, réfection des chaussées, bouchage des nids de poule... La liste est longue pour offrir aux usagers des routes en bon état.

également développées. Le Conseil général de la Loire s'investit dans de grands projets autoroutiers comme l'A89 et l'A45, des infrastructures essentielles à l'attractivité de notre territoire. L'A89 permettra, fin 2012, de gagner 26 minutes entre Balbigny et Lyon et fera partie intégrante de l'axe Bordeaux/Genève. L'A45 doit, quant à elle, relier Lyon à Saint-Étienne. ■

Retrouvez tous les chantiers routiers du Conseil général sur www.loire.fr

Un développement équilibré

Des travaux sont également lancés régulièrement pour renforcer la sécurité, diminuer les temps de trajet et faciliter les déplacements des Ligériens. Des réalisations qui jouent un rôle dans l'aménagement du territoire en favorisant les échanges économiques, l'installation des entreprises... C'est le dynamisme tout entier de la Loire qui en découle.

Un enjeu pour tous

Les liaisons avec les autres départements et les régions limitrophes sont



Les équipes du Conseil général réalisent également le déneigement des routes départementales.



Bernard BONNE

Président du Conseil général

Loire Magazine: En quoi les routes représentent-elles un enjeu essentiel?

Bernard Bonne: C'est grâce à notre réseau routier de 3 800 km que nous assurons un développement compétitif et un aménagement équilibré de l'ensemble de notre territoire départemental.

Loire Magazine: Quels sont les objectifs du Conseil général en matière d'aménagements routiers?

Bernard Bonne: Nous agissons pour rendre plus sûrs et plus rapides les déplacements sur notre réseau routier. Des temps de parcours fiables, c'est indispensable pour faire venir les entreprises dans la Loire.

Nous concevons notre réseau avec comme priorité le respect de l'environnement et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous aménageons nos routes en prenant notamment en compte les modes de circulations doux, les transports en commun et le covoiturage.

Loire Magazine: Pourquoi soutenez-vous les projets de l'A89 et de l'A45?

Bernard Bonne: Comme je le répète souvent au Gouvernement, ces autoroutes sont absolument indispensables pour l'avenir de notre département. Grâce à elles, la Loire pourra pleinement jouer son rôle de porte d'entrée ouest de la région Rhône-Alpes, la deuxième de France. Il est urgent que les deux plus grandes métropoles soient enfin reliées par des infrastructures plus écologiques, plus sûres et plus rapides.



Repères

- **3 825 km** de routes départementales,
- Près de **2 000** ouvrages d'art dont **900** ponts, plus de **1 000** murs, **3** tunnels...
- **56 millions d'euros** consacrés en 2010 à l'entretien, l'aménagement et la modernisation du réseau routier,
- **6 millions d'euros** consacrés à améliorer la sécurité routière,
- **420** agents départementaux pour les routes,
- **70** unités de déneigement.

Un travail d'équipe

Au Conseil général, chacun à leur poste, ils œuvrent pour faciliter vos déplacements et rendre les routes plus sûres. Témoignages.



Pascal Vernay

Chef d'équipe au centre d'exploitation de Roche-La-Molière

« Le rôle des centres d'exploitation, c'est d'entretenir le réseau des routes départementales. À Roche-la-Molière, nous sommes deux chefs d'équipe et onze adjoints techniques pour un secteur d'environ 140 km. Nous sommes notamment chargés de la RD 201, la départementale qui connaît le plus fort trafic dans la Loire et nous oblige à programmer certaines tâches la nuit pour ne pas perturber la circulation. Notre travail comprend à la fois l'entretien courant – nettoyage des chaussées, fauchage, déneigement... – mais aussi le ramassage des déchets sur les routes et leurs accotements, aussi bien pour assurer la sécurité et le confort des automobilistes que pour préserver l'environnement. En cas d'accidents ou d'intempéries, nous pouvons intervenir 24h/24. »



Thierry Delbono

Responsable du Service territorial départemental (STD) de la Plaine du Forez

« La Loire est découpée en sept STD qui rassemblent des compétences très différentes. J'ai sous ma responsabilité 40 personnes, des responsables de routes, un pôle comptable, des dessinateurs et des agents chargés de l'entretien des routes répartis dans quatre centres d'exploitation : Chazelles, Saint-Galmier, Feurs et Panissières.

Nous assurons l'entretien du réseau, nous participons aux aménagements routiers, à la prise en compte des transports scolaires, à la gestion des demandes d'accès : tout particulier qui construit en bordure d'une route départementale, doit demander une autorisation.

Nous intégrons dans nos missions la notion de développement durable avec le fauchage "raisonné", le recyclage des déchets ou encore la prise en compte de modes de déplacement "doux", (transports collectifs, vélos, piétons...). »



Gérard Duplomb

Projeteur au bureau d'études de l'arrondissement de Montbrison

« Mon métier consiste à étudier les projets d'aménagements routiers et à proposer des tracés d'itinéraires.

Je travaille notamment depuis 9 ans sur la déviation de la RD 498. J'ai donc participé à la réalisation du Grand Pont sur la Loire, une expérience extraordinaire !

Pour choisir un tracé, nous devons tenir compte de nombreux paramètres, des contraintes routières comme la visibilité, des contraintes foncières également, mais aussi de l'environnement pour respecter notamment les lois sur l'eau et le bruit. Aujourd'hui, nous essayons de mieux intégrer les réalisations au paysage, de tenir compte de la faune et de la flore ; la préoccupation environnementale est vraiment très présente. »



Jean-Sébastien Chenevat

Responsable de la réglementation de la circulation au sein du service Urbanisme, Contentieux, Procédure et Réglementation

« Nous sommes chargés de prendre les arrêtés qui réglementent la circulation sur les routes départementales hors agglomération. Ces arrêtés peuvent modifier de manière permanente la circulation. Par exemple, lors de la mise en service d'une nouvelle route ou pour indiquer un changement de régime de priorité. Mais il peut s'agir aussi d'une modification provisoire. Par exemple, pour un chantier ou une épreuve sportive.

Nous nous occupons également des transports exceptionnels : tout convoi exceptionnel qui emprunte le réseau départemental doit nous consulter pour valider son itinéraire. »

Un QG pour étudier vos déplacements



Étude et analyse des routes accidentées.



Quelques données informatiques pour assurer des statistiques.



Les cartes routières spécifiques sont établies au SIG.



Charles Mistretta indique une zone accidentogène.

Au sein de la Délégation au Développement Durable, la cellule SIG (Système d'information géographique) recueille toutes les données concernant les routes dans la Loire. Un outil exceptionnel pour améliorer le réseau, notamment en matière de sécurité routière.

Faciliter les déplacements des Ligériens est l'un des objectifs du Conseil général de la Loire. Leur offrir des routes plus sûres en est un autre, tout aussi important. Or, dans le domaine de la sécurité routière, l'expérience est primordiale. Connaître l'état du réseau et les lieux où se produisent des accidents de manière répétée permet de rechercher les solutions adaptées. Depuis de nombreuses années, la cellule SIG, installée Cours Fauriel, recueille et analyse toutes les données concernant les routes et l'accidentologie dans le département.

Une équipe de spécialistes

Sous ce sigle un peu complexe signifiant Système d'information géographique départemental, se cache un service de six personnes dirigé depuis 1998 par Fabien Cognet : « Nous avons un patrouilleur, Claude Liogier, qui sillonne les routes départementales et relaie les informations sur le terrain, un cartographe, Laurent Masson, qui réalise des cartes et deux ingénieurs, Clotilde Carton qui entre les données dans le SIG et s'assure de leur cohérence, et moi-même qui, outre la partie administrative, suis chargé de développer des outils informatiques. Deux autres personnes, Charles Mistretta et Frédéric Bouchet, s'occupent de recueillir les données concernant le trafic routier pour établir des statistiques et d'entretenir les stations de comptage. »

Des cartes qui « parlent »

Grâce aux cartes qu'elle établit, la cellule SIG peut mettre en évidence les zones

les plus accidentogènes du département. « Là où un listing est difficile à étudier, une carte est beaucoup plus parlante. Les éléments essentiels sautent aux yeux », souligne Fabien Cognet. Le service SIG travaille en étroite collaboration avec les élus et le référent « Sécurité routière » du Conseil général de la Loire, Gilles Carrot. « Je demande régulièrement des cartes d'exploitation thématiques. En 2009, nous avons par exemple déploré une hausse significative des accidents des deux-roues. Analyser où ces accidents ont eu lieu permet de réfléchir aux meilleurs moyens de sécuriser les déplacements des deux-roues », explique ce dernier.

Des solutions adaptées

Aménagements de carrefours, créations de giratoires, corrections de courbes, suppressions des obstacles fixes, installations d'une signalisation appropriée : les moyens d'intervention sont multiples et ont fait la preuve de leur efficacité. Hors agglomération, le Conseil général de la Loire prend en charge financièrement la totalité des travaux sur les routes départementales. Mais il aide aussi les communes à améliorer les traversées d'agglomération, qui sont le lieu de nombreux accidents. Avec une priorité désormais : prendre en compte tous les modes de transport et favoriser un partage de la voirie entre les voitures, mais aussi les deux-roues, les piétons, les transports collectifs ou les personnes à mobilité réduite. ■

Une patrouille pour vérifier l'état des routes

La cellule SIG (Système d'information géographique) permet également de connaître précisément l'état des routes sur l'ensemble du département. «Tous les 4 ans, notre patrouille parcourt la totalité des 3 800 km du réseau pour mettre à jour nos données, indique Fabien Cognet. Il est justement en train de procéder à cette actualisation en ce moment.»

Cet élément joue aussi un rôle important en matière de sécurité routière car les accidents sont plus fréquents sur un revêtement abîmé. En fonction des conditions climatiques, de l'exposition de la route, de la nature du trafic, les chaussées s'usent de manière différente. Il est donc essentiel d'aller vérifier la situation sur le terrain. Le patrouilleur relève aussi d'autres informations comme la largeur des chaussées ou la présence de glissières de sécurité.

«Notre rôle est avant tout d'éclairer ceux à qui il appartient de prendre les décisions, conclut Fabien Cognet. Les informations que nous fournissons, aident à établir des



Tous les 4 ans, 3 800 km de routes sont parcourus et analysés.

priorités dans les investissements et à mettre l'argent là où cela s'avère réellement nécessaire : il est inutile de rénover une route encore en bon état. En revanche, intervenir

rapidement sur une chaussée en train de se dégrader permet de mieux gérer le renouvellement des couches de surface. C'est aussi une source d'économie pour l'avenir.» ■

Opération « sécurisation » des passages à niveau

À la suite de l'accident d'Allinges (Haute-Savoie) en 2008, un gros travail a été mené par le Conseil général de la Loire pour la sécurisation des passages à niveau. Neuf passages à niveau ont été identifiés comme préoccupants grâce au dialogue établi avec les entreprises de transport public. Un premier diagnostic a été réalisé en lien avec les services de l'État et la SNCF. Un programme d'intervention est inscrit au budget 2010. Le diagnostic se poursuit dans tout le département.



Tous les principaux passages à niveaux traversant les routes départementales seront diagnostiqués.



→ INTERNET



22

Surfer sur internet, taper son code de carte bancaire... Autant d'actes qui paraissent anodins. Et pourtant, les nouvelles technologies sont parfois des sources de danger. Comment limiter les risques ? De quelles façons les cybercriminels sont-ils traqués ? Petit tour d'horizon dans la Loire avec la gendarmerie départementale.

Qui pourrait croire que nous ne sommes pas à l'abri chez nous devant un simple ordinateur ? Si la cybercriminalité représente moins de 2 % des affaires traitées dans la Loire, elle est en plein essor. La cause : le développement des nouvelles technologies et la mauvaise connaissance des risques par les usagers. Ainsi, 94 %⁽¹⁾ des internautes se sentent « plutôt ou totalement » en sécurité lorsqu'ils utilisent leur ordinateur... Parfois à tort.

Quelle cybercriminalité dans la Loire ?

« Il n'existe pas de cybercriminalité propre à notre département. Les profils sont les mêmes partout en France, explique le Capitaine Didier Beltran, Officier adjoint chargé de la Police judiciaire au groupement de la Loire. Elle se présente sous des formes multiples : infections informatiques, fraudes à la carte bancaire, téléchargement illégal, escroqueries liées au commerce électronique, usurpation d'identité... »

Gendarmes et policiers travaillent main dans la main pour lutter contre ces agissements.

Mais que fait la gendarmerie ?

Dans notre département, les enquêtes relatives à la cybercriminalité sont de deux ordres suivant qui découvre l'information. Les premiers concernés sont les enquêteurs locaux. Sur le terrain, le plus souvent lors de plaintes, ils procèdent aux investigations de base avec un technicien

spécialisé dans les nouvelles technologies. Lorsque la situation l'exige, ils demandent le soutien de services nationaux.

Surfez, vous êtes traqués

Second cas de figure, les enquêteurs ligériens interviennent à la demande d'une unité basée à Rosny-sous-Bois : le Service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRJD). Cette division spécialisée de la gendarmerie assure une veille sur internet et centralise les informations relatives aux infractions. Elle détecte les faits et gestes suspects sur internet et les téléphones portables. Si nécessaire, elle alerte les services locaux pour qu'ils réalisent des interpellations.

Quand la cybercriminalité s'invite chez nous

La Loire est régulièrement touchée par des affaires de cybercriminalité. La plus marquante en 2009 : une vague d'interpellations pour des faits présumés de pédopornographie. Sur les 83 personnes mises en cause, deux se trouvaient dans notre département.

Les gendarmes ligériens doivent aussi faire face aux escroqueries par internet. Une Ligérienne s'est récemment fait extorquer 8 000 euros pour un véhicule, un grand classique. « *Les escrocs font croire aux internautes qu'ils vont gagner de l'argent. Les gens sont parfois très naïfs face à l'appât du gain, constate le Capitaine Beltran. La seule façon d'obtenir de l'argent facilement, c'est de gagner au Loto !* »

La confiance n'exclut pas le contrôle

D'autres faits sont liés plus directement à l'entourage des victimes. Un usager s'est ainsi fait pirater des données par un voisin sous prétexte de dépannages informatiques. Un autre s'est fait « emprunter » sa carte bancaire par un collègue de stage. « *Il ne s'était pas méfié en tapant son code* », se souvient le Capitaine Beltran. Enfin,



Pour traquer les dangers, les « clics » sont sous surveillance.

QUELQUES CONSEILS

Comment utiliser les nouvelles technologies en toute sécurité ?

- Soyez vigilant en cas d'achat sur internet.
- Ne répondez pas à des messages dont l'origine ne peut être formellement identifiée.
- Veillez à contrôler l'accès à vos données sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, etc.
- Surveillez vos enfants pour les protéger contre des usagers malveillants.
- Assurez-vous qu'ils font un usage autorisé de votre ordinateur.
- Signalez les contenus suspects sur www.internet-signalement.gouv.fr.

des interpellations sont souvent organisées pour des cas de téléchargement illégal. « *La loi Hadopi va nous permettre de mieux poursuivre ceux qui partagent des fichiers* », apprécie Didier Beltran. Les cybercriminels n'ont qu'à bien se tenir !

Émilie Couturier

(1) Enquête Harris Interactive. Source: www.dusif.asso.fr.

EN SAVOIR PLUS

Sensibiliser les collégiens aux dangers d'internet

Le Conseil général de la Loire vient de mettre en place une campagne d'affichage pour alerter les Ligériens sur les risques liés aux nouvelles technologies.

Depuis 2007, il propose une opération de sensibilisation aux bons usages d'internet à destination des collégiens et de leurs parents. 35 669 élèves de 5^e ont déjà été informés.



En savoir plus: www.cybercolleges42.fr

→ JOAILLERIE



Loupidou

Des « amours » de bijoux

Savez-vous que l'actrice Isabelle Adjani porte du « ligérien » ? Le créateur joaillier roannais, François Pidoux, confectionne des bijoux dits « affectifs ». Ses créations originales autour des bambins font un tabac et l'empreinte Loupidou connaît un succès national. Zoom sur une joaillerie où l'amour est roi.

Joaillier à son compte depuis 1989, François Pidoux a gravi le monde du bijou à pas de géant. Le Petit Poucet de la bijouterie des années 80 est devenu un prince dans la cour des grands. Aujourd'hui, la marque Loupidou se trouve dans les vitrines les plus chics, en France mais aussi à l'étranger.

Loupidou, les bijoux du cœur

Créateur passionné, François Pidoux fabrique avant tout ce que les clients désirent.

Tout commence pour lui dans son modeste atelier. Une idée insolite lui vient à l'esprit : une parure de diamants pour Barbie. Une première ! Ainsi, Barbie et sa rivière de diamants se rendent sur le sol monégasque au musée de la Poupée, puis dans la capitale au célèbre musée de personnages en cire de Grévin. Les idées du joaillier roannais se bousculent. Sentimental avant tout, François Pidoux crée des bijoux pour enfants et leur octroie la marque Loupidou. Sa collection s'étoffe. Aujourd'hui, les

modèles au caractère affectif s'adressent à tous les âges, notamment aux 20/30 ans.

Des modèles uniques

Bracelets avec nounours pour filles ou garçons, chiffres chance, cœurs, médailles pour future maman... Le succès est là et le joaillier a toujours plein d'idées. François Pidoux crée ses propres tendances. « Je ne regarde jamais les catalogues de mode. Je préfère innover et faire mes propres créations. »



POURQUOI «LOUPIDOU»?

«Lorsque j'allais chercher ma fille Lou à l'école maternelle, les enfants m'appelaient tous Monsieur Loupidou», raconte François Pidoux. C'est alors que cet innocent mixage de Lou et de Pidoux est adopté par le joaillier roannais et devient le label de ses créations.

Toujours en lien avec l'enfance, ses bijoux sont en effet uniques : « J'ai réalisé des billes que j'ai nommées Billes de Luce et fabriqué des porte-clés Tic-tac. » Un bijou insolite ? « J'ai créé le jeton de caddy de supermarché le plus cher au monde ! » Un seul « hic » entre au tableau : « Je suis de plus en plus copié ! »

La marque people

Les bijoux de François Pidoux font le tour du monde. Au-delà des frontières ligériennes, Loupidou participe à des salons lyonnais, parisiens, américains (Las Vegas et New-York)... La « tendre » marque sponsorise également les soirées caritatives de l'association Innocence en Danger, qui lutte contre la pédophilie. Sa présidente, Isabelle Adjani, est une adepte des bijoux roannais. Elle n'est pas la seule *people* à être fan. Dernièrement, le gagnant de la Nouvelle Star 2004, Steeve, portait lui aussi la marque Loupidou...

Roanne dans le cœur de François Pidoux

Le bijoutier de la tendresse est passé d'un apprenti dans les années 80 à 12 employés. Bien qu'il fabrique ses bijoux lui-même à 99 %, « il y a ensuite un travail d'équipe », explique François Pidoux. Aujourd'hui, l'atelier occupe les trois-quarts de la boutique. « Je souhaite changer d'emplacement pour un magasin plus grand, toujours à Roanne évidemment. Ma clientèle se trouve ici. D'ailleurs, quand je crée mes modèles, je les mets en vitrine à Roanne et c'est ainsi que je vois si le modèle va marcher ou pas. »

Lou Loupidou wah !

Après le succès de la médaille de la future maman il y a huit ans, François Pidoux a créé une nouveauté pour la gamme 2010 :

un bracelet pour femmes enceintes qui évolue avec la grossesse... Parallèlement, la griffe Loupidou s'est étendue aux sacs, blousons ou tee-shirts. « C'est surtout pour le fun », admet le joaillier roannais. Novateur, François

Pidoux s'est également mis au parfum « avec le "nez" du célèbre créateur d'Anaïs Anaïs de Cacharel ». Le parfum Loupidou a une fragrance de mûre... Que du bonheur !

Peggy Chabanole



François Pidoux, créateur joaillier à Roanne.

LOUPIDOU EN CHIFFRES

- 1 boutique à Roanne,
- 12 employés dont 2 commerciaux,
- 120 points de vente en France et 4 à l'étranger,
- 400 références de bijoux, 18 à 20 000 bijoux vendus par an,
- Des prix variant de 20 à 40 000 euros.

→ HANDISPORT

La Loire monte au filet

Du 22 au 25 avril, la Loire accueille le championnat de France interclubs de tennis handisport. Une quarantaine de joueuses et de joueurs en fauteuil roulant s'affronteront à cette occasion sur les terrains du Tennis club de Saint-Chamond. Le Conseil général, fortement engagé aux côtés du handisport et du sport adapté⁽¹⁾, est partenaire de cet événement.



Le tennis handisport est simplement spectaculaire.

26

Avec le championnat de France d'été de natation handisport en 2008, le championnat de France de 10 km sur route handisport en 2009 et le championnat de France interclubs de tennis handisport cette année, la Loire s'affirme à nouveau comme le terrain de sport préféré des handisportifs. C'est d'ailleurs la deuxième fois en 3 ans que le Comité départemental de tennis de la Loire se voit confier l'organisation de cette compétition dans notre département.

Le terrain de sport préféré des handisportifs

Pendant 4 jours, les meilleurs Français constitués en 14 équipes de deux à quatre joueurs se disputeront le titre de champion de France sur les courts du stade Pierre-de-Coubertin à Saint-Chamond.

Des règles simples

Ces matchs, toujours très spectaculaires, se déroulent selon les modalités établies par la Fédération internationale de tennis. À une exception près, ce sont les mêmes règles que celles établies pour les personnes valides. Ainsi, les dimensions du terrain et la hauteur du filet sont-elles les mêmes qu'au tennis traditionnel. En revanche, et c'est la seule adaptation, les joueurs ont le droit de laisser la balle rebondir deux fois avant de la renvoyer. Seul le deuxième rebond peut être à l'extérieur des limites du terrain.

Un engagement quotidien

En octroyant une subvention de 12 000 euros, le Conseil général apporte une aide précieuse aux organisateurs de ce championnat. Ce soutien est une nouvelle illustration de son engagement quotidien pour la promotion et le développement de

la pratique handisportive dans la Loire. C'est en effet parce qu'il est persuadé que le sport constitue un véritable levier d'intégration pour les personnes en situation de handicap que le Conseil général mène dans ce domaine une politique active et exemplaire. Les passionnés de la petite balle jaune ont donc rendez-vous du 22 au 25 avril à Saint-Chamond pour encourager ces sportifs de haut niveau.

(1) Le sport adapté concerne le handicap mental.

Stéphane Butny

INFOS PRATIQUES

- Entrée gratuite.
- Lieu : stade Pierre-de-Coubertin à Saint-Chamond.
- Dates : du 22 au 25 avril 2010.
- Renseignements : 04 77 59 56 44 ou beatricecoffy@fft.fr

→ UN HOMME

Michel Durand Une affaire de famille

Chez les Durand, à Boën, on met la main à la pâte depuis 1890! Pas étonnant donc que Michel ait repris dans les années 80 la boulangerie familiale avec son frère Bernard pour la transformer en une pâtisserie réputée.

« J'apprécie surtout le contact avec la clientèle, le côté artistique aussi : on part d'une matière noble comme le chocolat que l'on travaille. »

Et c'est justement le chocolat la spécialité de la maison, décliné en pâtisseries et glaces. De quoi régaler les papilles mais pas seulement : pour les fêtes, notamment Pâques, la boutique se déguste d'abord avec les yeux!



→ UN PRODUIT

Un boudin pâtissier 100 % chocolat

À Boën, le boudin a sa fête... et son gâteau a été remis au goût du jour par Michel Durand. Sa forme allongée n'est pas sans rappeler son congénère du monde charcutier. Mais la comparaison s'arrête là.

Moelleuse, tendre, avec une saveur cacaotée marquée, cette génoise fourrée de crème au chocolat est recouverte de chocolat souple appelé glacine... Pour exprimer toute sa saveur, il se consomme seul, nappé de crème anglaise ou avec de la glace.



EN SAVOIR PLUS

Pâtisserie Durand
3, rue de Roanne
42130 Boën
Tél: 04 77 24 09 90

Pour quatre personnes

Temps de
préparation : 35 min

Temps de cuisson : 8 min



Ingrédients

- 120 g de fourme de Montbrison
- 4 filets de truite de 130 g
- 4 grosses endives
- 30 g de beurre
- 1 citron
- 3 dl de crème liquide
- 3 cl de sauce soja claire
- 20 feuilles de coriandre
- sel, poivre du moulin, curry
- 4 feuilles de papier sulfurisé
- 8 trombones

par
Stéphane Laurier,
Restaurant Nouvelle
à Saint-Étienne



→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Papillote de truite, endive et fourme de Montbrison

1. Cuire les feuilles d'endives dans de l'eau, du beurre, du sel et un jus de citron.
2. Faire bouillir la crème. Ajouter la fourme de Montbrison en morceaux, la sauce soja, le curry, un jus de citron et les feuilles de coriandre. Mixer pour obtenir une sauce homogène. Réserver au bain-marie.
3. Préparer une papillote avec une feuille de papier sulfurisé : disposer l'endive, puis le filet de truite, puis une fine tranche de fourme de Montbrison. Cuire au four à 175 °C durant 8 min.
4. Servir avec la crème à la fourme de Montbrison.



GRUPE UNION POUR LA LOIRE

Notre responsabilité: conduire une action de proximité prenant en compte les préoccupations quotidiennes de chacun!

Les compétences du Conseil général de la Loire concernent l'ensemble des âges de la vie, de la naissance à la retraite. De ce point de vue, nous souhaitons agir avec vous, pour bien vivre dans la Loire.

Agir pour le bien être de tous

Tout d'abord l'évolution démographique confirme, avec notamment de nouveaux habitants à l'Est de notre département, l'arrivée de jeunes actifs. Cela se traduit par de nouveaux lotissements ou l'ouverture de classes supplémentaires, donnant ainsi la mesure de la bonne santé de la Loire. Pour mieux accueillir ces familles, nous continuons d'apporter notre appui en crèche avec des assistantes maternelles agréées et formées.

Nos aînés ne sont pas oubliés, bien au contraire, ils ont toute notre attention à travers, notamment, la mise en œuvre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie faite pour faciliter le maintien à domicile comme l'entrée en maison de retraite.

De plus, nous poursuivons notre engagement aux côtés des personnes en difficulté en privilégiant l'insertion professionnelle et l'accès au logement social. Et nous continuons nos actions contre l'isolement des personnes handicapées en améliorant leur quotidien: habitat, loisirs, transport, santé, emploi...

Agir pour le développement durable et l'emploi

Dans ce domaine, il y a beaucoup de discours et parfois peu d'actes. La majorité départementale a intégré très concrètement le développement durable dans toutes ses politiques. Ainsi notre nouveau projet territorial de développement durable de la Loire est fort d'actions concrètes aussi diverses que la maîtrise des consommations énergétiques dans les bâtiments, le développement des énergies renouvelables ou le ticket TIL à 2€, dont la tarification unique a facilité l'utilisation des transports en commun pour le plus grand nombre...

Pour l'emploi, les objectifs sont également concrets et pratiques: la majorité départementale soutient la création de zones d'activités, l'immobilier d'entreprises, la création ou la reprise en milieu rural d'activités artisanales, commerciales et agricoles.

Agir pour la culture et l'éducation de tous.

La majorité départementale tient à affirmer clairement son action pour le développement de la culture, comme elle revendique son engagement pour offrir au plus grand nombre de jeunes ligériens les conditions de la réussite. Nous continuons de moderniser les collèges et la distribution de plus de 10 000 dictionnaires aux jeunes chaque année. Le développement et la création de bibliothèques proches de chez vous restent une de nos priorités et marquent la volonté de l'Union pour la Loire de développer une culture de proximité, accessible, valorisant notre patrimoine et l'identité ligérienne.

Avec vous pour bien vivre dans la Loire, est le symbole de l'action de votre majorité départementale.

Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire.

Le groupe de la droite, du centre et indépendants

Les élus du groupe Union pour la Loire :

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

www.unionpouurloire.fr

GRUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Budget 2010, nos engagements

Nous avons voté ce budget très contraint pour 2010 parce qu'il nous a donné satisfaction sur des points très importants. L'action sociale n'a pas été sacrifiée. Elle a progressé de 33 millions d'euros et 6 millions d'euros supplémentaires seront consacrés au RSA (Revenu de Solidarité Active). Nous notons aussi avec satisfaction les efforts extrêmement importants en investissement concernant les transports publics. Cela permettra de moderniser et de développer le réseau et d'intégrer une billetterie facilitant l'accès au plus grand nombre. C'est une orientation indispensable pour le développement durable de notre Département. Nous apprécions l'aide, même très limitée, que nous apportons aux agriculteurs en difficulté, bien que ce soit au niveau européen que doivent être trouvées les solutions au marché du lait.

Nous avons cependant sur ces orientations budgétaires un certain nombre de désaccord et de regrets. Nous réitérons, cette année encore, nos interrogations quant au financement de notre aéroport. Nous avons exprimé par nos votes, notre désapprobation au financement de la société « low cost » « Rayner », gourmande en subventions publiques. Nous n'avons pas oublié, qu'il y a quelques années, cette compagnie, subventionnée, nous avait quittés, sans état d'âme, pour le hub de Clermont Ferrand. Dans le même temps, alors que tant de nos concitoyens de nos collectivités sur le plan financier traversent une période difficile, notre groupe a refusé l'augmentation de la subvention à l'ASSE. Nous pensons que le maintien du montant de l'aide de 2009 aurait été suffisant. Outre ces deux dossiers, le point qui nous est apparu comme primordial a été notre détermination à obtenir le maintien du pourcentage de participation du Conseil général aux aides apportées aux communes. Alors que l'exécutif envisageait de baisser de manière sensible ce seuil, les voix de notre groupe ont été déterminantes pour maintenir la règle en vigueur qui donne satisfaction à tous.

Nous notons que l'exécutif de notre Assemblée s'est engagé à travailler dès cette année le financement de l'assainissement individuel en relation avec les agences de bassin, et qu'il s'est aussi engagé à faire évoluer les aides aux Communautés de Communes pour favoriser la mutualisation de leurs moyens.

Enfin, nous notons avec satisfaction l'engagement de notre Assemblée pour la mise en place d'un Plan Climat Energie Départemental qui a été présenté par notre collègue Jean Gilbert aux premières rencontres du territoire à Marllhes. C'est un premier pas important pour relever localement le grand défi de la crise « énergie » de demain.

Les conseillers généraux: Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76

Courriel : elusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Budget 2010 du Conseil général : un budget de régression

La situation économique et sociale est grave ; les plans de licenciement se succèdent : Siemens, Mavilor, Akers, Manitowoc-Potain...

Face à cette situation exceptionnelle, nous dénonçons le choix politique de la majorité de réduire pour les entreprises implantées sur le territoire de Saint-Étienne Métropole le taux d'intervention du Faddel (aides aux entreprises) de 10 à 8 % et de maintenir un plancher d'intervention de 400 000 € contre 200 000 € pour les autres communautés d'agglomération. C'est inacceptable.

En matière d'affaires sociales, l'Association des Directeurs des établissements hébergeant des personnes âgées dans la Loire a écrit à tous les Conseillers Généraux pour déclarer que « *de telles restrictions budgétaires ne sont pas compatibles avec les exigences de qualité demandées par nos résidents, leurs familles et leurs tutelles (Ddass et CG)* ».

Leur demande n'a pas été prise en compte, conduisant inexorablement les établissements à supprimer du personnel.

En matière d'infrastructures, le budget subit une nouvelle cure d'austérité, moins 5,3 millions d'euros (- 34 %) pour le réseau routier départemental, après une diminution de - 5,4 millions en 2009. En deux ans, le budget a été divisé par deux.

En matière d'éducation, les crédits de paiement pour les travaux d'investissement dans les collèges publics diminuent régulièrement : - 935 487 € (- 7 %) par rapport à 2009.

Nous considérons que l'éducation doit être une priorité.

En matière culturelle, c'est le summum. La droite a décidé de supprimer le poste de directeur de la culture !!

En matière de fiscalité, la droite nous propose une augmentation de 3,5 % des impôts du Département, hausse qu'elle qualifie de « *modeste* » !

Ce budget 2010 subit les effets de la politique libérale menée par Sarkozy : les gouvernements UMP doivent plusieurs dizaines de millions d'euros au Conseil général de la Loire s'ils avaient respecté leur engagement de compensation à l'euro près. Cette politique se traduit par un étranglement financier des collectivités territoriales.

Nous avons donc voté contre ce budget 2010.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray.

Tél. : 04 77 48 42 86

Fax : 04 77 48 42 87

Courriel : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Désengagement de l'État : il est temps d'agir !

Début décembre, les élus du Groupe de la Gauche démocrate et socialiste du Conseil général de la Loire ont refusé de soutenir le budget de restrictions présenté par l'exécutif départemental pour 2010. Au premier plan des motivations de ce vote contre : la passivité du Président du Conseil général et de sa majorité politique vis-à-vis du non-respect des engagements nationaux, responsable en bonne part des difficultés de notre collectivité. Cette passivité est incompatible avec les intérêts de notre territoire et de ses habitants.

D'autant plus que l'actualité récente a montré qu'il est légitime et utile de s'opposer à ce que la Cour des Comptes elle-même désigne comme « *le financement non assuré de la décentralisation sociale* » par l'État. Par une décision du 30 décembre 2009, le Conseil d'État a en effet enjoint le Premier ministre de prendre le décret organisant la compensation des charges au profit des conseils généraux en matière de protection de l'enfance, attendu depuis mars 2007.

Cette décision de justice, dont notre département va heureusement pouvoir bénéficier, est une première brèche dans le processus d'étranglement financier de nos collectivités par l'État. Les Présidents des Conseils généraux de Saône-et-Loire et de Seine-Saint-Denis, à l'origine de cette action courageuse, ont montré la voie à suivre. D'autres Conseils généraux vont à leur tour ouvrir de nouveaux contentieux.

Nous avons de notre côté saisi le Président de notre Assemblée pour qu'il exige de l'État qu'il honore sa parole sur les moyens donnés aux collectivités territoriales pour qu'elles puissent assumer les compétences transférées depuis 2004. Les trois prestations sociales que sont le RSA, l'Apa et la PCH coûtent à elles seules plusieurs dizaines de millions d'euros, actuellement indûment supportés par les contribuables ligériens.

Pour compenser les dettes dont l'État lui est redevable, notre collectivité est contrainte de restreindre son action dans de nombreux domaines : aide aux communes, travaux dans les collèges et sur la voirie départementale, culture, accompagnement social des personnes en difficulté... Et les 3,5 % d'augmentation d'impôts n'auraient sans doute pas été nécessaires cette année si l'État avait versé à notre département tout ce qu'il lui doit.

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :
René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,
Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara,
Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,
Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loiregauche.fr



Le bonheur de Jérôme Grange

Stéphanois d'adoption et de cœur, Jérôme Grange est l'un des producteurs du *Bonheur de Pierre*. Une comédie franco-québécoise, emmenée par Pierre Richard et Sylvie Testud, dont l'avant-première a eu lieu au cinéma Le Royal à Saint-Étienne, le 22 février. Un beau challenge pour ce jeune homme optimiste et rieur, qui croit en sa bonne étoile.

Il a 25 ans et déjà un joli parcours professionnel. Un parcours fait de rencontres et d'opportunités, qui l'ont mené jusqu'au Québec. Ce diplômé de l'École de commerce de Saint-Étienne et de l'Université de Cardiff s'est très vite lancé dans l'événementiel. Aujourd'hui, avec I studio, Jérôme Grange produit son premier film. Itinéraire d'un enfant... passionné.

Un départ dans les *starting blocks*

En 2006, diplômés en poche, Jérôme Grange crée sa société événementielle. Féru de culture et de spectacle vivant, il organise des concerts.

Lors du centenaire du Grand prix de Magnicourt, il coproduit le concert de Roger Waters, membre fondateur du groupe Pink Floyd. À cette occasion, par l'intermédiaire d'un ami, il rencontre

Guy Bonnier, scénariste québécois. Il travaille sur un film qu'il a écrit pour Pierre Richard et recherche des investisseurs. Jérôme Grange, séduit par l'idée et amateur de nouveaux défis, se lance dans la production. « Si on me demande comment on devient producteur, je ne sais pas répondre. Ce sont les opportunités qui m'ont mené jusque-là », s'amuse-t-il à expliquer.

SOYONS CURIEUX



S'il ne fallait garder...

- Qu'un livre ?
Le vieil homme et la mer, d'Ernest Hemingway.
- Qu'un album ?
«The Dark Side of the Moon», des Pink Floyd.
- Qu'un acteur ?
Woody Allen.
- Qu'un film ?
La grande Vadrouille.
- Qu'une devise ?
«Carpe Diem»

Naissance d'un studio stéphanois

Au Québec, Guy Bonnier est à la tête de I Studio à Montréal, qui produit des films de fiction et documentaires, pour le cinéma et la télévision. En 2007, avec son père Henri Grange, Jérôme crée I Studio France, à Saint-Étienne. «*Je suis profondément attaché à ma région. Et puis, ça nous évite d'être noyés dans la masse à Paris.*» *Le Bonheur de Pierre* est le tout premier projet de I Studio France : «*Un vrai baptême du feu.*» Jérôme Grange tient absolument à ce que l'avant-première française ait lieu ici, à Saint-Étienne. Déterminé, il a su convaincre l'équipe : «*J'ai voulu montrer que Saint-Étienne peut aussi être une ville de cinéma et que la région toute entière peut se fédérer autour d'un tel événement.*»

Une expérience riche d'enseignement

Le tournage du film a eu lieu début 2008. À 500 km au nord de Montréal, dans le petit village de Sainte-Rose-du-Nord, au Saguenay. Six semaines en plein hiver québécois... Une expédition ! «*J'ai vu le thermomètre afficher jusqu'à -42 °C !*» Il a fallu affronter les conditions climatiques, tourner de nuit... Mais pas de quoi décourager l'apprenti producteur : «*Ce film est notre aventure, un défi permanent.*» Auprès de Claude Bonin, producteur reconnu au Québec, Jérôme Grange a fait ses classes :

«*Grâce à lui, j'étais presque spectateur. J'ai beaucoup observé et appris...*»

Une aventure humaine

Quoi qu'il se passe, que le film rencontre le succès en salle ou non, Jérôme Grange retiendra l'aventure humaine. L'équipe a vécu en quasi-autarcie pendant 6 semaines. «*Une vraie complicité s'est créée entre nous, explique-t-il. Les Québécois sont des gens extrêmement chaleureux.*» Le Québec, un pays dans lequel Jérôme s'imaginer bien vivre un jour...

Quand on l'interroge sur sa rencontre avec Pierre Richard, ses yeux s'illuminent. Fan de l'acteur, il a découvert l'homme : «*C'est quelqu'un d'extraordinaire, un humaniste. Sur le tournage, il m'a donné des conseils précieux. Pierre Richard comme premier prof de cinéma... Difficile de faire mieux !*»

Premier essai convaincant

Emballé par cette première expérience cinématographique, notre téméraire ne compte pas s'arrêter là. Guy Bonnier est déjà à l'écriture de son prochain scénario. L'histoire se passerait en France. L'objectif du jeune producteur : que le tournage ait lieu à Saint-Étienne... À l'impossible, Jérôme Grange n'est tenu !

Sophie Tardy

LE BONHEUR DE PIERRE

Un film de Robert Ménard, avec Pierre Richard, Sylvie Testud, Rémy Girard et Louise Portal.

Pierre, professeur de physique quantique, hérite d'une auberge au Canada. Il quitte Paris avec sa fille Catherine pour un petit village du Québec. Michel, le maire du village, qui aimerait garder l'auberge pour lui, va mener une vie d'enfer à Pierre et sa fille, venus chercher le bonheur à Sainte-Simone-du-Nord...

L'histoire d'un parisien naïf qui va avoir beaucoup de difficultés à se faire accepter dans ce petit village de 400 habitants. Un film sur le racisme, où le bonheur finira par vaincre sur la bêtise humaine.

Sortie en salle le 24 février 2010



PLUS MARRANT QUE LE BOWLING STEVEN DIETZ MISE EN SCÈNE YVES BOMBAY

MARS

**CRÉATION
À SAINT-JULIEN CHAPTEUIL**
vendredi 5 à 14 h 30
(représentation scolaire)
et à 20 h 30

SAINTE-TIENNE
(La Talaudière) du 10 au 19

LE CHAMBON-SUR-LIGNON
mardi 23 à 20 h 30

RAUCOULES
(Communauté de communes
du Pays de Montfaucon)
vendredi 26 et samedi 27
à 20 h 30

AVRIL

SAINT-PAUL-EN-JAREZ
vendredi 2 à 20 h 30

BOËN-SUR-LIGNON
(Communauté de communes
du Pays d'Astrée)
jeudi 8 à 14 h 30
vendredi 9 à 20 h 30

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT
mardi 27 à 20 h 30

MAI

FEURS
jeudi 6 à 10 h et à 14 h 30
(représentations scolaires)
vendredi 7 à 20 h 30

AMBERT

mardi 11 à 14 h 30
(représentation scolaire)
et à 20 h 30

SAINTE-GENEST LERPT
mardi 18 à 20 h 30

PELUSSIN
vendredi 21 à 20 h 30

SAINTE-BONNET-LE-CHATEAU
(Communauté de communes du
Pays de Sainte-Bonnet-le-Château)
jeudi 27 à 10 h et à 14 h 30
vendredi 28 à 20 h 30

04 77 25 14 14 / WWW.LACOMEDIE.FR



**LA COMÉDIE
DE SAINT-ÉTIENNE**
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL